



CC Beauce et Gâtine (Siren : 244100772)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique   | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège      | Saint-Amand-Longpré         |
| Arrondissement     | Vendôme                     |
| Département        | Loir-et-Cher                |
| Interdépartemental | non                         |

## Date de création

|                  |            |
|------------------|------------|
| Date de création | 18/12/2000 |
| Date d'effet     | 01/01/2001 |

## Organe délibérant

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| Mode de répartition des sièges |                 |
| Nom du président               | M. Serge LEPAGE |

## Coordonnées du siège

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Complément d'adresse du siège  | Mairie de Saint Amand Longpré                             |
| Numéro et libellé dans la voie | 18, Rue Jules Ferry                                       |
| Distribution spéciale          |   |
| Code postal - Ville            | 41310 Saint Amand Longpré                                 |
| Téléphone                      | 02 54 82 98 18  |
| Fax                            | 02 54 82 98 16  |
| Courriel                       | ccbg41@ccbg41.fr  |
| Site internet                  | <a href="http://www.ccbg41.org">http://www.ccbg41.org</a> |

## Profil financier

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement                                 | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF                              | oui                              |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC)          | non                              |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)      | oui                              |
| Autre taxe  | non                              |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non                              |
| Autre redevance                                     | non                              |

## Population

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Population totale regroupée | 6 977 |
|-----------------------------|-------|

Densité moyenne 23,90

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

| Dept | Commune (N° SIREN)              | Population |
|------|---------------------------------|------------|
| 41   | Ambloy (214100018)              | 202        |
| 41   | Authon (214100075)              | 685        |
| 41   | Crucheray (214100729)           | 420        |
| 41   | Gombergean (214100984)          | 200        |
| 41   | Huisseau-en-Beauce (214101032)  | 411        |
| 41   | Lancé (214101073)               | 459        |
| 41   | Nourray (214101636)             | 126        |
| 41   | Périgny (214101743)             | 197        |
| 41   | Pray (214101826)                | 313        |
| 41   | Prunay-Cassereau (214101842)    | 645        |
| 41   | Saint-Amand-Longpré (214101990) | 1 249      |
| 41   | Saint-Gourgon (214102139)       | 123        |
| 41   | Selommes (214102436)            | 847        |
| 41   | Tourailles (214102618)          | 133        |
| 41   | Villechauve (214102782)         | 297        |
| 41   | Villemardy (214102832)          | 282        |
| 41   | Villeporcher (214102865)        | 151        |
| 41   | Villeromain (214102907)         | 237        |

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

| Compétences exercées par le groupement  |
|---|
| Production, distribution d'énergie  |
| - Autres énergies<br><i>Elaboration d'un schéma intercommunal de développement éolien conduisant à la création de zones de développement éolien (Z.D.E.).</i>   |
| Environnement et cadre de vie   |
| - Assainissement non collectif  |
| - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés   |
| - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés   |
| - Autres actions environnementales<br><i>Participation à toute réflexion visant à la définition d'une politique de protection et de mise en valeur de l'environnement. Réalisation d'opérations favorisant la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie lors de la création de logements locatifs sociaux s'inscrivant dans le dispositif des politiques "cœur de village" visant à la redynamisation des centres-bourgs : -aménagement d'espaces publics, -réalisation de petits équipements publics.</i> |
| Développement et aménagement économique   |
| - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique   |

? Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires, agricoles ou touristiques en milieu rural. ? Construction, acquisition et aménagement de bâtiments à vocation économique destinés à la location ou à la vente.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

? Actions contribuant à la création, au maintien et au développement du commerce de proximité ou de première nécessité, sous réserve de conclusions favorables de l'étude de faisabilité. ? Octroi d'aides pour favoriser l'accueil, l'implantation ou le développement d'entreprises, dans le respect de la réglementation en vigueur et conformément au plan d'aides économiques défini par la communauté de communes.

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Création, aménagement et gestion de tout nouvel équipement à but culturel dont le périmètre de rayonnement se développe sur l'ensemble de la communauté, et qui contribuent au développement des réseaux médiathèque, multimédia et lecture publique.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements permettant la pratique de multiples activités sportives extérieures.

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de secteur

Elaboration d'un schéma de secteur d'aménagement dans le cadre de la zone rurale concernée.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Etudes et programmation

Etudes de nouvelles voies de communication ou d'infrastructures.

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE, LAQUELLE COMPREND LA VOIE ET SES ANNEXES DIRECTES. Sont classées d'intérêt communautaire : ? les voies desservant les zones d'activités économiques à l'exclusion des parties de ces voies desservant les zones urbanisées, ? les voies communales de liaison de bourg à bourg des communes membres non intersectées ou doublées par une route nationale ou une route départementale.

#### Développement touristique

- Tourisme

? Inventaire du patrimoine touristique. ? Harmonisation, création et développement de nouveaux produits touristiques adaptés en milieu rural : chemins de randonnée pédestre, cyclistes, équestres, hébergements. ? Elaboration d'un schéma d'aménagement touristique. ? Construction, acquisition, aménagement, gestion et promotion de tout nouvel équipement se rapportant à l'activité touristique.

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Réflexion et programmation d'actions sur les priorités en matière d'habitat.

- Politique du logement non social

? Aménagement de logements locatifs dans le cadre d'une opération conjointe à une action économique, sous réserve que le montant de cet aménagement ne dépasse pas plus de 50 % du coût total de l'opération hors taxes.

- Politique du logement social

? Création de logements locatifs sociaux, en faveur des personnes défavorisées, par les organismes sociaux avec les aides financières habituelles ou qui leur feront suite (P.A.L.U.L.O.S., subventions, etc.).

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

|  |
|--|
| - Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire<br><i>Création de logements locatifs sociaux, en faveur des personnes défavorisées, par les organismes sociaux avec les aides financières habituelles ou qui leur feront suite (P.A.L.U.L.O.S., subventions, etc.).</i>   |
| <b>Infrastructures</b>   |
| - Eclairage public<br><i>Entretien des réseaux d'éclairage public portant uniquement sur le changement des ampoules, tubes et amorces, sur le changement des appareillages de commande et sur le nettoyage des hubeaux.</i>  |
| <b>Autres</b>  |
| - Acquisition en commun de matériel<br><i>Achat, entretien et utilisation de matériel d'utilisation communautaire.</i>   |
| - NTIC (Internet, câble...)<br><i>Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales ;</i>   |
| - Autres<br><i>-Service à la population: maintien et amélioration des services de santé sur le territoire communautaire par la création de maisons médicales adaptées aux besoins de la population. -Création de maisons de services publics contribuant à améliorer la proximité et l'accessibilité des services d'intérêt général, pour les usagers. -Création de maisons de santé pluridisciplinaires permettant le maintien et le développement des professionnels de santé, adaptés aux besoins de la population. -Collecte et traitement de données par la mise en place et la gestion d'un système d'information géographique, nécessitant la numérisation du cadastre.</i> |

## Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN)   | Nature jur. | Population |
|------|---|-------------|------------|
| 41   | Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM) (254102023)                        | SM fermé    | 50 512     |
| 41   | Syndicat Mixte du pays Vendômois (254103203)  | SM ouvert   | 73 322     |
| 41   | Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de MONTOIRE SUR LE LOIR et LA CHARTRE SUR LOIR (S.I.C.T.O.M.) (254102916) | SM fermé    | 26 973     |
| 41   | Syndicat mixte ouvert "Loir-et-Cher Numérique" (200046050)  | SM ouvert   | 344 289    |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)